

Conforme Loi ALUR

Le patrimoine de la famille

V2 - Avril 2023



1 jour - 7H

Groupes de 4 à 12 personnes

Tarifs

Intra-entreprise : 1290€ (hors frais de déplacement du formateur)
Inter-entreprise : 350€/personne
Nos formations peuvent être prises en charge en totalité ou pour partie par votre fonds de formation (OPCO ou FAF)

A qui s'adresse cette formation ?
Tout professionnel amené à conseiller des acheteurs dans le neuf ou l'ancien

Quels sont les pré-requis ?
Aucun

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Les éventuels aménagements à mettre en œuvre et la possibilité de le faire seront identifiés au cours d'un entretien préalable. Contactez-nous pour en parler

Compétences professionnelles

A l'issue de la formation le participant sera en mesure de comprendre la notion de patrimoine et les impacts des régimes patrimoniaux en cas de séparation, transmission ou succession.

Objectifs pédagogiques

- Décrypter la notion de patrimoine
- Identifier les différents régimes matrimoniaux et leurs conséquences
- Analyser les solutions de transmission de patrimoine
- Identifier les règles de dévolution successorales et les principes relatifs aux successions

Suivi de l'exécution de la formation et des résultats

Feuille de présence signée par ½ journée
QCM écrit ou oral en cours et en fin de formation
Formulaire d'évaluation de la formation

Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mise en pratique.
Livret remis au choix du stagiaire sous format numérique ou papier.

Moyens techniques

Quizz en ligne
Livret du stagiaire (format papier ou numérique)

Formatrice



Karine BUFFARD
Formatrice indépendante, après 15 ans dans le financement de l'immobilier je vous accompagne dans la compréhension du patrimoine de la famille.

Contactez nous

Contact@bekaformation.fr
05.64.34.01.77

S.A.S BEKA FORMATION

SIRET: 918 281 767 00015

DECLARATION D'ACTIVITE AUPRES DE LA DREETS NOUVELLE AQUITAINE : 75240225424